

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue publiquement le 18 décembre 2023 à 19h, dans la salle des délibérations du conseil municipal, située au 1386, rue Dumouchel, Sainte-Adèle, Province de Québec, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Madame Michèle Lalonde	Mairesse
Monsieur Richard Allard	Conseiller du district 1
Madame Arielle Beaudin	Conseillère du district 2
Monsieur Alexandre Laganière	Conseiller du district 3
Monsieur Jean-François Robillard	Conseiller du district 4
Monsieur Gaëtan Gagné	Conseiller du district 5
Monsieur David Huggins-Daines	Conseiller du district 6

Sont également présentes la greffière, la directrice générale et la directrice générale adjointe.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 19h.

RÉSOLUTION NO. 2023-486

Adoption de l’ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 décembre 2023

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Gaëtan Gagné

POUR : Monsieur Richard Allard
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Alexandre Laganière
Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE le conseil adopte l’ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 décembre 2023.

RÉSOLUTION NO. 2023-487

Adoption du programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026

ATTENDU QU’en vertu de l’article 473 de la *Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19)* le conseil doit adopter le programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026 ;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Gaëtan Gagné

POUR : Monsieur Richard Allard
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Alexandre Laganière
Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE le programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026 soit adopté au montant de 98 609 690 \$, dont 32 434 440 \$ pour l’année 2024.

RÉSOLUTION NO. 2023-488

Adoption du budget pour l’exercice financier 2024

ATTENDU les articles 474 et suivants de la *Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19)*, le conseil doit adopter un budget pour l’exercice financier 2024 ;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. David Huggins-Daines

POUR : Monsieur Richard Allard
 Madame Arielle Beaudin
 Monsieur Alexandre Laganière
 Monsieur Jean-François Robillard
 Monsieur Gaëtan Gagné
 Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

D’ADOPTER le budget pour l’exercice financier 2024 qui prévoit des revenus et des dépenses de 38 841 330 \$;

D’AUTORISER l’affectation d’une somme de 603 530 \$ provenant de l’excédent de fonctionnement non affecté pour des dépenses ponctuelles.

COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

Aucune.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse ainsi que la directrice générale répondent aux questions du public.

RÉSOLUTION NO. 2023-489

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Richard Allard

POUR : Monsieur Richard Allard
 Madame Arielle Beaudin
 Monsieur Alexandre Laganière
 Monsieur Jean-François Robillard
 Monsieur Gaëtan Gagné
 Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 20h29.

(s) Michèle Lalonde

Mme Michèle Lalonde
Mairesse

(s) Audrey Sénécal

Me Audrey Sénécal
Greffière et directrice des Services juridiques